

0410016V  
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS  
COLLEGE RENE CASSIN  
32 RUE LOUIS CHEVAIS  
41240 OUZOUEUR LE MARCHE  
Tel : 0254824114

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Délégation du Conseil d'administration au Chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 41

Année scolaire : 2016-2017

Nombre de membres du CA : 25

Quorum : 13

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 10/11/2016

Réuni le : 24/11/2016

Sous la présidence de : Sylvia Simon

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget d'une part, et des dispositions de l'article 28 du code des marchés publics pour les marchés à procédure adaptée d'autre part, ou dans les conditions décrites ci-dessous :

Libellé de la délibération :

marché de fournitures, services et travaux

Les membres du CA autorisent le Chef d'établissement à signer tout marché de fournitures, services et travaux ayant une incidence financière annuelle dans la limite des crédits ouverts au budget et des dispositions de l'article 28 du code de marché publics relatives aux marchés à procédure adaptées

Pièce(s) jointe(s)

Oui  Non Nombre: 0

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0